

Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n°161
FEV 2024

Au sommaire

Edito, les vœux du Maire	2
L'agenda	3
Travaux à Avalleur	4
Le CMJ s'exprime	4
Que font nos équipes municipales ?	5
Déchets, un nouveau mode de collecte	6
Les jardins ouvriers de Fontarce	6
La voix aux élus	7
Erratum Judo club	7
Petit courrier et communication	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Édito : Les vœux du Maire

L'année 2023 a vu plusieurs projets aboutir :

- Bien sûr, le Centre Culturel Marcel Hurillon,
- Le Pumptrack et l'Ecole de cirque,
- Le terrain synthétique de football,
- L'enfouissement des réseaux à Avalleur et son raccordement à l'assainissement de Bar-sur-Seine,
- Le remplacement d'une partie de l'éclairage public par du LED,
- Le remplacement des menuiseries extérieures à l'école maternelle et passage des éclairages en LED.

Nos projets pour l'année 2024 :

- Réfection complète de la voirie à Avalleur,
- Extension de la vidéo surveillance,
- Deuxième phase d'éclairage public en LED,
- Mise en œuvre d'un système de traitement UV pour le captage d'eau,
- Diagnostic assainissement,
- Construction d'une cadole de vigne au rond-point du 19 mars si les dons couvrent le coût,
- Lancement de la consultation pour la rénovation du centre-ville.

Tout cela est possible grâce au soutien de nos partenaires financiers, l'Etat, la DRAC, la Région Grand Est, le conseil départemental, le Gal de la Côte des Bar pour les fonds Leader, le SDEA et l'Agence Nationale du Sport.

Bar-sur-Seine bouge, Bar-sur-Seine est animée et attractive.

Ce n'est pas moi qui le dis : nous avons été invités à Canal 32 avec Patrick notre Manager pour expliquer ce dynamisme. Et si Bar-sur-Seine est animé c'est grâce :

- à Patrick, notre nouveau Manager,
- aux commerçants et l'association des commerçants, artisans et professions libérales,
- aux forces vives qui animent la cinquantaine d'associations locales,
- aux conseillers municipaux, aux adjoints et au Conseil Municipal Jeune pour leur engagement au quotidien.

C'est aussi grâce aux agents des différents services de la Mairie qui font un excellent travail et sur qui nous pouvons compter en toutes circonstances.

Je n'oublie pas non plus le Cœur au Travail qui renforce nos équipes, la Maison du Tourisme qui nous accompagne dans tous nos projets et la billetterie de l'Art en Seine.

La Communauté de Communes et les médias toujours tournés vers nous. Oui merci à vous tous qui portez haut les couleurs de Bar-sur-Seine.

Bar-sur-Seine : Petite Ville de demain, Petite Cité de Caractère, Ville Fleurie 3 fleurs et Ville Dynamique pour ses commerces de proximité avec 4 sourires et le premier prix National du Jury. Tous ces labels et ces distinctions montrent le dynamisme et l'attractivité de notre ville.

Cette année, nous continuerons à travailler pour faire de notre ville un endroit encore meilleur.

Je tiens encore à remercier tous ceux qui nous soutiennent, ceux qui s'engagent et qui se dévouent pour notre ville et ses habitants.

Je souhaite à chacun une année 2024 remplie de santé, de bonheur et de prospérité et qu'elle vous apporte tout ce que vous désirez.



Agenda

Mars 2024 :

- 02 : théâtre « il est folle deux mois » à l'Art en Seine à 20h30
- 02 : concours de tarot, salle polyvalente
- du 8 au 31 : exposition « rétrospective de 50 ans d'activités » par les amis de la Bibliothèque, chapelle de la médiathèque
- 13 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 16 : après-midi jeux et goûter, pour les parents et enfants, au club des aînés, organisé par l'APEB
- 17 : théâtre par la troupe Guillemigélé
- 20 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30
- 23 : spectacle par Aurum l'hypnotiseur, à l'Art en Seine, à 20h
- 24 : loto organisé par le Rotary Club, salle polyvalente
- 24 : randonnée au départ de la mairie au profit de Mars bleu, à 9h pour les 10 km, à 9h30 pour les 5km
- 30 : spectacle de Mill'Accords, chants, danse, sketches, à l'Art en Seine à 20h30

Avril 2024 :

- 1er au 30 : micro-folie musée numérique, avec l'Aiguillage de Polisoit, à la chapelle de la médiathèque
- 3 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 6 et 7 : 100e foire de Bar-sur-Seine organisée par la SAVB
- 10 : conférence d'Alain Dommanget, à la chapelle de la médiathèque, à 17h
- 11 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 13 : concours de tarot, salle polyvalente
- 14 : loto organisé par le Foyer Jean Vilar, salle polyvalente
- 15 : « Ambre la rouge et l'île mystérieuse », théâtre jeune public, à l'Art en Seine à 15h
- 20 : concert par la cantatrice canadienne Dominica Merola, à l'Art en Seine, à 20h
- 20 : après-midi jeux et goûter, pour les parents et enfants, au club des aînés, organisé par l'APEB
- 20 : concours de tarot, salle polyvalente
- 24 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 24 : cérémonie de passation de commandement de la première compagnie du 5e régiment de dragons, dont la ville de Bar-sur-Seine est marraine, place du marché et au château de Val Seine, ouvert au public

Mai 2024 :

- 1 : concours de tarot, salle polyvalente
- 4 : spectacle One Man Show de Paul Adam, à l'Art en Seine, à 20h30
- 15 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 15 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 17 au 19 : exposition de peinture organisée par l'association La Palette, salle polyvalente
- 19 : Julien Sigalas chante Brel, à l'Art en Seine, à 15h
- 24 : gala de gymnastique et de danse par l'association sportive du collège Paul Portier, au gymnase Paul Portier
- 25 : concert chorale Coup d'choeur, à l'Art en Seine



Pour en savoir plus :

Chaque mois à la médiathèque : "Dis Agnès, que caches-tu dans ta malle ?" animation pour les 3/6 ans autour d'un thème. Pour les dates, rapprochez-vous de la médiathèque. Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.

Travaux à Avalleur

Après les travaux d'enfouissement des réseaux, place à la requalification de la chaussée !

Montant des travaux : 538 200 € TTC.

Depuis le 22 janvier 2024, les travaux sont en cours. La nature de ces travaux est différente suivant l'état initial de la chaussée et le réseau d'eaux pluviales. L'étude a ainsi créé cinq sections différentes dans Avalleur.

La première phase de travaux est destinée au réseau d'eaux pluviales, en favorisant l'alimentation des deux mares. Viendra ensuite le renforcement de la chaussée, les bordures de trottoirs coulées en place, et pour terminer, les enrobés. La fin des travaux est fixée le 31 mai pour ne pas perturber les festivités de la Commanderie.

La municipalité tient à remercier les quatre référents : Jean Aubriot, Yohann Brouillard, Bertrand Hacquart et Raphaël Mauguy, qui se sont portés volontaires pour suivre les travaux, être les porte-paroles de la population, et faire le lien avec la municipalité. Ils sont invités aux réunions de chantier hebdomadaires.

Malgré toutes les précautions de la part de l'entreprise, les travaux de voirie occasionnent toujours des gênes, des contraintes pour les riverains. Lorsque l'entreprise intervient sur la section 1 à l'entrée d'Avalleur, une déviation est mise en place par le chemin blanc de la Commanderie via la route de Villemorien. Malheureusement, pour la première semaine de déviation, la météo n'a pas été tendre : dégel et pluie ! *Que chacune et chacun soit remercié de sa patience.*



Le CMJ (conseil municipal jeune) s'exprime

Le président du CMJ et les élus vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2024.

Bilan de nos actions en 2023 :

Le 25 mars, nous avons participé au carnaval et organisé le concours de déguisements.

Lors de la journée citoyenne que nous avons organisée le 1er juillet, nous avons ramassé les déchets et rebouché des trous au Croc-Ferrand.

Le 12 avril, nous avons eu la chance de passer une journée à Paris et de visiter l'Assemblée Nationale.

Le 23 septembre, nous avons participé à la journée citoyenne afin de peindre des jeux dans la cour de récréation de l'école élémentaire Georges Leclerc.

Nous avons organisé le défilé d'Halloween du 31 octobre, ainsi que le concours de déguisement et le goûter. Le 25 novembre, nous avons fabriqué des sapins à l'aide de palettes. Nous les avons peints en blanc et décorés. Ils ont été installés aux entrées de ville.

Enfin, c'est le CMJ qui a choisi le modèle et l'emplacement de l'abri vélos installé à la médiathèque.

Nos projets 2024 :

Arrivée de 2 bancs sur la promenade du Croc Ferrand, loin de la rive pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau. De plus, la décoration de la mairie de Bar-sur-Seine pour l'événement MARS BLEU, contre le cancer colorectal, en association avec la ligne contre le cancer : quatre élues du CMJ participeront aux décorations. Enfin, une journée de cohésion avec le personnel et les résidents de la maison de retraite de Bar-sur-Seine est en cours de préparation. Au programme : jeux, rencontres, discussions...





Que font nos équipes Municipales ?

Présentation de celles et ceux qui réalisent un travail essentiel dans la ville : les ATSEM

L'A.T.S.E.M (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) joue un rôle très important à l'école maternelle. Elle fait d'ailleurs partie de l'équipe éducative. L'Atsem est employée par la mairie, mais elle est sous l'autorité de la directrice de l'école durant le temps scolaire. Elle doit être titulaire du CAP « Petite enfance ». Elle est chargée « de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants ».

Concrètement, l'Atsem épaula l'enseignante durant toute la journée de classe et elle est au service des enfants, contribuant à créer un climat favorable pour l'éducation.

L'Atsem est une superwoman... avec ses supers pouvoirs, elle peut retrouver les doudous perdus, soigner les « petits bobos » en soufflant dessus et évidemment distribuer des câlins à la demande...

Quotidiennement, elle participe à la conduite des ateliers (petits groupes d'élèves), prépare le matériel pédagogique, maintient la classe propre tout au long de la journée, aide les enfants à s'habiller, les soigne, favorise l'endormissement des plus jeunes et surveille la sieste. Elle accompagne les enfants aux toilettes et nettoie les « petits accidents », elle supervise l'atelier peinture et nettoie tout le matériel... tout ça dans un mini-monde... avec des mini-chaises, des mini-tables, des mini-wc et des mini-évier...

L'Atsem est reconnue comme « l'adulte référent » tout au long de la journée de l'enfant. En effet, dans notre commune, elle a la charge de veiller sur les enfants sur les temps scolaires et périscolaires : elle les aide à prendre leur repas à la cantine, participe à la garderie du matin ou du soir. Pendant les vacances, vous pouvez même la retrouver dans la classe pour le « grand ménage » ... ou au Centre de Loisirs pour de l'animation...



Qui sont nos Atsem à l'école maternelle de Bar-sur-Seine ?

- 👉 Sandrine VADROT depuis 1988
- 👉 Fabienne MOULIN a reçu, aux vœux du maire, une médaille d'honneur pour ses 20 années au service de la commune
- 👉 Angélique MUSELET depuis 2004
- 👉 Linda POURCEL depuis 2011
- 👉 Elodie CORNESSE remplaçante depuis 2023
- 👉 Isabelle CHALUS a rejoint une école haut-marnaise depuis octobre 2023



*Nos ATSEM sont vraiment dynamiques et polyvalentes...
Un grand merci à elles pour leur bonne humeur et leur travail au quotidien !*

Déchets ménagers, un nouveau mode de collecte

C'est un grand pas qu'a fait la Communauté de Communes du Barséquanais en changeant le mode de collecte des déchets ménagers. Les coûts de transport explosent, les coûts de traitement aussi (à l'incinérateur de la Chappelle-Saint-Luc). Sans changement de notre mode de collecte, c'est toute la capacité d'investissement de la Communauté de Communes qui serait passée dans la gestion de nos déchets. Or, notre territoire nécessite que des projets soient menés et aboutissent : extension de la maison de santé pluridisciplinaire, nouvelle structure d'accueil petite enfance...

Cette solution d'apport volontaire a pour objectifs de réduire les coûts de transport (beaucoup moins de points à collecter), mais aussi d'inciter davantage au tri, au compostage, afin de réduire les tonnages et donc les coûts de traitement également. C'est aussi un pas vers l'égalité dans la prise en charge des coûts : actuellement, une entreprise qui produit moult déchets paye le même prix qu'une famille qui en produit 50 litres. A terme, avec la taxe incitative, chacun paiera en fonction de la quantité de déchets produits.

C'est un effort demandé à la population du Barséquanais, c'est aussi une preuve de confiance en sa capacité d'adaptation, pour aller de l'avant. Nous avons déjà constaté notre capacité à réagir, à être solidaires lors de la crise de l'eau l'an dernier à Bar-sur-Seine. Nous ne doutons pas qu'ici aussi, la bonne volonté des habitants, et leur souci de bien vivre ensemble nous permettent de réussir ce changement d'habitudes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez :

- consulter le site ou l'application : monservicedechets.com
- appeler au 06 38 95 15 77 (particuliers) ou au 06 76 70 06 58 (professionnels)

ÉCOTRI#5



N'hésitez pas également de consulter les magazines « écotri », publiés par la Communauté de Communes, qui vous tiennent informés de ce qui se fait sur le territoire. Ils sont disponibles sur le site internet : <https://www.cc-barsequanais.fr/articles/eco-tri>

Concernant les locations de salles municipales (associations et particuliers), chacun doit gérer ses déchets et les apporter aux points d'apport.

Concernant les écoles, des petits bacs de tri ludiques vont être installés dans les classes et gérés par les agents d'entretien, mais les déchets de goûter des élèves (hors végétaux) seront conservés par les enfants qui les ramèneront chez eux.

Association des jardins ouvriers de Fontarce

L'association des Jardins ouvriers de Fontarce recherche des personnes habitant Bar-sur-Seine ou les environs et souhaitant pratiquer le jardinage dans une bonne ambiance, sur un lieu agréable. La superficie varie selon la demande. Le prix est de 15 cts le m² à l'année.

Vous pouvez contacter le 06 28 30 07 64 pour plus de renseignements.



La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

A l'aube de ce nouvel an, notre groupe LE RENOUVEAU BARSÉQUANAIS vous souhaite une belle et heureuse année 2024. Joie, réussite et surtout santé pour toutes et tous.

Nous entamons donc cette année avec des vœux mais surtout avec toujours plus de chantiers à mettre en œuvre et des choix clairs à prendre pour l'avenir. Malheureusement la fin de ce mandat sera compliquée en termes d'investissements de grande ampleur au vu des choix effectués.

2023 a été l'année de la dette pour Bar-sur-Seine et ses habitants, budgets revus avec la nouvelle fiscalité sans les taxes d'habitation, augmentation des factures énergétiques, fin de chantier de la salle de spectacle avec aménagements supplémentaires et taxes communautaires qui ont explosé avec la nouvelle convention avec Suez.

Dès le 1er conseil communautaire lié aux déchets, je me suis opposé personnellement en votant contre cette nouvelle convention de traitement des déchets en demandant de continuer le service au porte à porte et la collecte hippomobile des plastiques car notre population vieillissait et que nous allions avoir de sérieux problèmes de dépôts sauvages. A peine quelques mois que la plupart de nos communes alentour sont passées dans le nouveau système et déjà un ras le bol général : bornes peu adaptées et mal implantées, poubelles qui débordent, pas assez de relevés des poubelles... Moins de services et plus de taxes à payer !

Autre point : la déchèterie de Bar Sur Seine qui déménage à Jully Sur Sarce, notre centre bourg baisse en population et en services publics, écologie à 2 vitesses, on éloigne la déchèterie des entreprises du secteur situées en majorité à Bar-sur-Seine (artisans et commerçants, pro du BTP). Nous devons être le centre névralgique des commerces et des services publics, pas une ville qui subventionne la communauté de communes sans retour.

2024 sera une année de transition, nous ne pourrons malheureusement pas avoir de gros investissements au vu des derniers budgets. Privilégions alors notre bien-être et sécurité en accentuant le nombre de caméras de vidéosurveillance, nous avons vu les affaires qui ont été élucidées depuis leur installation.

LE RENOUVEAU BARSEQUANAIS reste toujours à l'écoute et constructif des projets portés par notre conseil municipal, mais n'y voyez pas un aveu de faiblesse mais bien une vision claire que nous comptons bien mettre au service des Barséquanais dès 2026.

Pierre-Alcé LEJEUNE du groupe « Renouveau barséquanais »

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année. Ça y est, dernière ligne droite avant la mise en place du tri qui je l'espère ne sera pas une déchetterie dans les points de tri. L'année 2023 a été marquée par beaucoup de choses (l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle Marcel Hurillon qui est un franc succès et qui je l'espère le sera aussi en 2024, et des caméras).

Le commencement de la nouvelle année est marqué par la fermeture de certaines classes encore comme pratiquement tous les ans. Je félicite la mobilisation des parents d'élèves et de l'association APEB ainsi que les enseignants.

J'espère que 2024 sera aussi riche dans les projets.

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année et surtout la santé.

Océane LANGRY, pour « le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine »

Erratum Judo club

Contrairement à ce qui est paru dans le numéro précédent, Rémi Machéré n'a pas pris la présidence du club mais en assure les entraînements. Avec nos excuses pour cette erreur.



PETIT COURRIER ET COMMUNICATION

Nous remercions les habitants volontaires pour nous donner leur avis, leurs conseils afin d'améliorer nos conditions de vie dans la ville de Bar-sur-Seine, l'accès aux services municipaux et intercommunaux. Que ce soit lors de rencontres, ou par écrit, les remarques constructives sont toujours les bienvenues.

Toutefois, un écrit anonyme ne permet pas d'apporter une réponse qui s'avèrerait parfois utile. N'hésitez donc pas à laisser votre nom et un moyen de vous contacter. D'autre part, vous avez pu remarquer que le Petit Courrier n'arrive pas au même moment dans toutes les boîtes aux lettres. Cela vient du fait que les personnes qui vous le déposent sont bénévoles, et ne sont pas forcément libres en même temps. Merci donc de votre patience à le recevoir.

Enfin, concernant un problème plus spécifique aux logements situés chemin des pêcheurs : nous ne disposons pas de badge pour entrer dans les immeubles, et comptons sur la présence et l'amabilité des habitants pour nous donner accès aux boîtes aux lettres. Lorsque personne n'a pu nous ouvrir, nous avons été contraints de glisser les exemplaires sous la porte, espérant une bonne volonté pour les répartir dans les boîtes. Cela n'ayant pas été le cas, faute de pouvoir entrer dans le bâtiment, nous ne pourrons pas déposer les exemplaires et ils seront alors disponibles en mairie. Cependant, si des résidents souhaitent nous aider pour distribuer le Petit Courrier dans leur immeuble, nous en serons reconnaissants.

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr


